



## **Priorités en matière de développement des voies cyclables et de la sécurité des cyclistes**

**Recommandations du conseil de quartier de St-Louis en vue du  
prochain Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec**

[goo.gl/MYoifJ](http://goo.gl/MYoifJ)



**Février 2016**



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CARTE SYNTHÈSE : PRIORITÉS POUR LE RÉSEAU CYCLABLE DU QUARTIER ST-LOUIS.....</b>	<b>2</b>
<b>TABLEAU DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>TABLEAU DES PRIORITÉS EN SÉCURITÉ.....</b>	<b>5</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE 1 : CARTE DES ACCIDENTS IMPLICANTS DE PIÉTONS ET CYCLISTES DE 2005 À 2013 .....</b>	<b>11</b>

## Introduction

---

Que ce soit pour profiter du plein air, pour se déplacer vers l'école ou le travail, le vélo prend de plus en plus sa place dans les différents quartiers de Québec.

Dans la foulée des fusions municipales, la Ville de Québec dépose, en 2008, son Plan directeur du réseau cyclable exprimant ainsi sa volonté de développer ses voies cyclables. En 2011, les transports actifs et collectifs reviennent à l'avant-plan lorsque l'administration municipale adopte son Plan de mobilité durable. L'une des orientations vise alors à favoriser l'accessibilité des lieux d'emplois, d'affaires, de loisirs par des moyens autres que l'automobile.

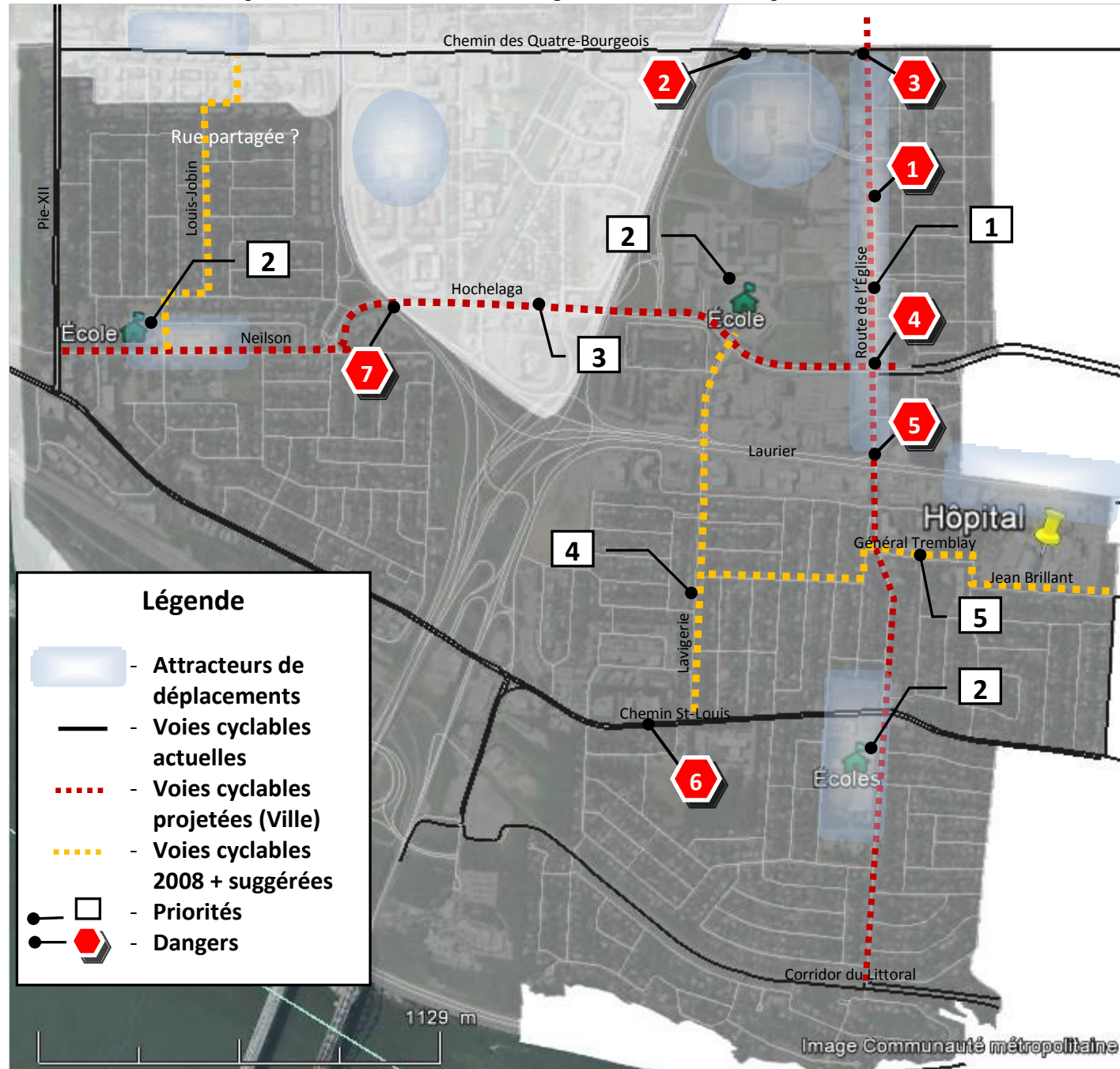
Depuis 2008, plusieurs aménagements ont été faits par la Ville de Québec, mais du chemin reste à parcourir afin d'offrir un réseau cyclable sécuritaire, connecté et accessible.

Le conseil de quartier de St-Louis souhaite donc offrir son support aux dirigeants et fonctionnaires de la Ville de Québec et les aider à prioriser les aménagements à faire au réseau cyclable du quartier St-Louis. Ainsi, en s'appuyant sur le Plan directeur du réseau cyclable (2008) et sa refonte en cours, les administrateurs du conseil de quartier de St-Louis ont identifié des priorités pour notre quartier. Ces priorités sont de deux ordres :

- développement du réseau cyclable;
- sécurité des utilisateurs.

Ces priorités ont été établies par des utilisateurs du réseau cyclable, en l'occurrence des citoyens du quartier. Leur perspective d'utilisateur est une source inestimable pour la production du présent document. De plus, notre quartier représente également un important regroupement d'employeurs et des milliers d'employés s'y rendent chaque jour. Bien qu'elles ne capturent pas les besoins de ces usagers, les priorités présentées dans ce document contribueront à améliorer la mobilité durable de ces travailleurs.

## Priorités pour le réseau cyclable du quartier St-Louis



## Tableau des priorités de développement

Priorité	Description de la priorité	Suggestion
<b>1</b>	<p>Développer une voie cyclable continue selon l'axe nord-sud du corridor du littoral jusqu'à Versant-Nord. Privilégier une piste cyclable sur la Route de l'Église pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'accès sécuritaire aux commerces, institutions et services situés sur la Route de l'Église;</li> <li>• Permettre l'accès à l'aréna et au parc Roland-Beaudin;</li> <li>• Permettre l'accès à l'école Rochebelle et aux écoles primaires au sud du boul. Laurier.</li> </ul>	<p>Relier entre elles les trois pistes cyclables est-ouest sur Quatre-Bourgeois, Versant-Nord et le Corridor du Littoral.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager la piste cyclable entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boul. Hochelaga, comme prévu au projet d'aménagement de la route de l'Église;</li> <li>• Aménager la bande cyclable prévue par la Ville entre le boul. Laurier et la piste « Corridor du Littoral », considérant que les aménagements sont déjà en place;</li> <li>• Aménager une piste cyclable entre le boul. Hochelaga et le boul. Laurier.</li> </ul>
<b>2</b>	<p>Rendre les écoles du quartier accessibles à vélo de façon sécuritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les transports actifs auprès des jeunes (ils seront plus portés à utiliser le vélo une fois adulte);</li> <li>- Développer un mode de vie sain et actif (réf. : politique gouvernementale sur les saines habitudes de vie).</li> </ul>	<p>Rendre sécuritaires les déplacements à vélo dans un rayon de 1 kilomètre autour des écoles primaires et de 2 km autour des écoles secondaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre la signalisation plus visible;</li> <li>• Réaliser des campagnes de sensibilisation;</li> <li>• Développer le réseau cyclable vers les écoles.</li> </ul> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bande cyclable sur Route de l'Église face aux écoles primaires Saint-Louis-de-France (voir priorité 1);</li> <li>• Projet pilote de rue partagée sur Louis-Jobin pour faire la jonction du quartier Sainte-Ursule vers l'école Cœur-Vaillant <u>et</u> vers les commerces de proximité, le métrobus et la piste cyclable sur Quatre-Bourgeois;</li> <li>• Accès à l'école secondaire de Rochebelle par des accès à vélos par la Route de l'Église, le boulevard Hochelaga et l'avenue Lavigerie (priorités 1, 3 et 4).</li> </ul>



Priorité	Description de la priorité	Suggestion
3	Améliorer l'accès est-ouest à vélo pour l'école primaire Coeur-Vaillant, le parc Raymond-de-Rosa, le centre d'achat Neilson, l'école Rochebelle, les centres d'achat sur le boulevard Laurier et l'Université Laval.	Tel que proposé dans le plan directeur du réseau cyclable 2008, prolonger la voie cyclable sur le boul. Hochelaga vers l'ouest pour relier la bande cyclable sur le boul. Pie-XII jusqu'à l'Université Laval.
4	À l'ouest de la Route de l'Église, aucun accès sécuritaire ne nous permet de circuler en vélo sur l'axe nord-sud. Pourtant des lieux d'emplois, bureaux, commerces et l'école de Rochebelle pourraient être accessibles en vélo. L'avenue Lavigerie est très achalandée par les automobiles et non sécuritaire pour les vélos.	Tel que proposé dans le plan directeur du réseau cyclable 2008, aménager une bande cyclable sur l'avenue Lavigerie entre le Chemin St-Louis et le boulevard Hochelaga.
5	Améliorer l'accès cyclable à l'hôpital Laval et aux quartiers résidentiels situés au sud du Boul. Laurier.  En même temps, assurer la connexion avec la voie cyclable située sur la rue Jean-Brillant à l'est de Jean-de-Quen.	Tel que proposé au plan directeur de 2008, développer et baliser un axe cyclable entre la Route de l'Église et la rue Jean-de-Quen à l'arrière de l'hôpital Laval sur les rues du Général-Tremblay et Jean-Brillant.

## Tableau des priorités en sécurité

(Note : Toutes les photos proviennent de Google Street View)

Priorité	Description du problème	
	<p>La route de l'Église, entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Laurier, présente beaucoup de problèmes de sécurité pour les cyclistes : trafic important, présence des métros, intersections avec bretelles d'accès prioritaires pour les voitures, très mauvaise condition de la chaussée avec de nombreux trous.</p> <p>Cet axe est pourtant très utilisé par les cyclistes. Plusieurs empruntent les trottoirs pour se sentir davantage en sécurité, ce qui les expose à des amendes. Enfin, de nombreux accidents avec cyclistes y ont été répertoriés, en particulier aux intersections avec le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, intersections avec bretelles d'accès pour les automobilistes (voir carte à l'annexe 1).</p>	
	<p style="text-align: center;"><b>Suggestion</b></p> <p>Aménager une piste cyclable sur route de l'Église tel que prévu dans le projet de la route de l'Église entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, en assurant une meilleure connectivité avec les voies cyclables existantes ou prévues au plan directeur.</p>	 <p>Photos : Google Street View</p>



<p><b>2</b></p>	<p><b>Description du problème</b></p> <p>La piste cyclable bidirectionnelle du côté sud du chemin des Quatre-Bourgeois passe sur un viaduc au-dessus de l'autoroute Henri IV.</p> <p>L'intersection de cette piste cyclable avec les bretelles d'accès à l'autoroute est l'endroit où il y a le plus d'accidents impliquant des cyclistes pour le quartier (voir carte en annexe). Ces endroits sont dangereux et mal indiqués. Les automobilistes coupent régulièrement les cyclistes (et piétons).</p> <p><b>Suggestion</b></p> <p>Ajouter des panneaux ou des feux clignotants signalant aux automobilistes la traversée de piétons et de vélos; ajouter un marquage au sol avec dénivelé, etc.</p>	 <p>Photo : Google Street View</p>
<p><b>3</b></p>	<p><b>Description du problème</b></p> <p>La piste cyclable bidirectionnelle du côté sud du chemin des Quatre-Bourgeois croise une bretelle d'accès pour Route de l'Église direction sud.</p> <p>À cet endroit, les automobilistes respectent rarement le passage prioritaire pour cyclistes (et piétons). Ceci met en danger les cyclistes.</p> <p><b>Suggestion</b></p> <p>Éliminer la bretelle d'accès comme prévu lors du réaménagement de la route de l'Église. D'ici là, des mesures temporaires pourraient être envisagées pour améliorer la sécurité et le confort des cyclistes et piétons : installation de panneaux, marquage au sol, etc.</p>	 <p>Photo : Google Street View</p>

4

### Description du problème

L'intersection entre la route de l'Église et Hochelaga possède 2 bretelles d'accès qui présentent un danger pour les cyclistes (et piétons).

### Suggestion

Éliminer les bretelles d'accès comme prévu lors du réaménagement de la route de l'Église.

D'ici là, des mesures temporaires pourraient être envisagées pour améliorer la sécurité et le confort des cyclistes et piétons : marquage au sol, panneaux de signalisation, diminution du délai d'attente des feux piétonniers, durée allongée des feux piétonniers, etc.



Photos : Google Street View

5

### Description du problème

L'intersection entre la route de l'Église et le boulevard Laurier possède 1 bretelle d'accès qui présente un danger pour les cyclistes et les piétons.

Aucun marquage au sol et aucun abaissement de trottoir n'est présent pour faciliter la traversée des cyclistes de même que des piétons.



Le temps de trajet nord-sud est allongé par la présence de ces bretelles sur les boulevards Laurier et Hochelaga.

### Suggestion

Éliminer la bretelle d'accès lors du réaménagement de ce secteur de la route de l'Église. D'ici là, des mesures temporaires pourraient être envisagées pour améliorer la sécurité et le confort des cyclistes et piétons : marquage au sol, panneaux de signalisation, diminution du délai d'attente des feux piétonniers, durée allongée des feux piétonniers, etc.



Photos : Google Street View

<p><b>6</b></p>	<p><b>Description du problème</b></p> <p>Les bandes cyclables unidirectionnelles sur le chemin St-Louis, très utilisées, font 1 m de large et présentent plusieurs accidents impliquant des cyclistes (voir carte en annexe).</p> <p>La largeur minimale d'une bande cyclable unidirectionnelle est de 1,5 m.</p> <p>Le marquage au sol et les panneaux de signalisation sont peu présents.</p> <p><b>Suggestion</b></p> <p>Améliorer la sécurité des cyclistes par de meilleures indications et signalisations;</p> <p>et</p> <p>Rendre ces bandes cyclables conformes à 1,5 m de largeur, partout où c'est possible.</p>	 <p>Photo : Google Street View</p>
<p><b>7</b></p>	<p><b>Description du problème</b></p> <p>Boulevard Hochelaga sous le viaduc de l'autoroute Duplessis : Trafic rapide avec de nombreuses voitures. Peu de visibilité et d'espace de dégagement pour les cyclistes. Une bonne partie des cyclistes passent sur les trottoirs pour leur sécurité (interférence avec les piétons).</p> <p><b>Suggestion</b></p> <p>Aménager une voie cyclable sécuritaire.</p>	 <p>Photo : Google Street View</p>

## Conclusion

---

En résumé, le territoire couvert par le conseil de quartier de St-Louis offre la rencontre de multiples clientèles : travailleurs, familles, citoyens, étudiants, commerçants, etc. Il s'agit également d'un pôle important de développement économique, mais qui doit permettre l'accès sécuritaire des familles et citoyens vers les différents services et commerces.

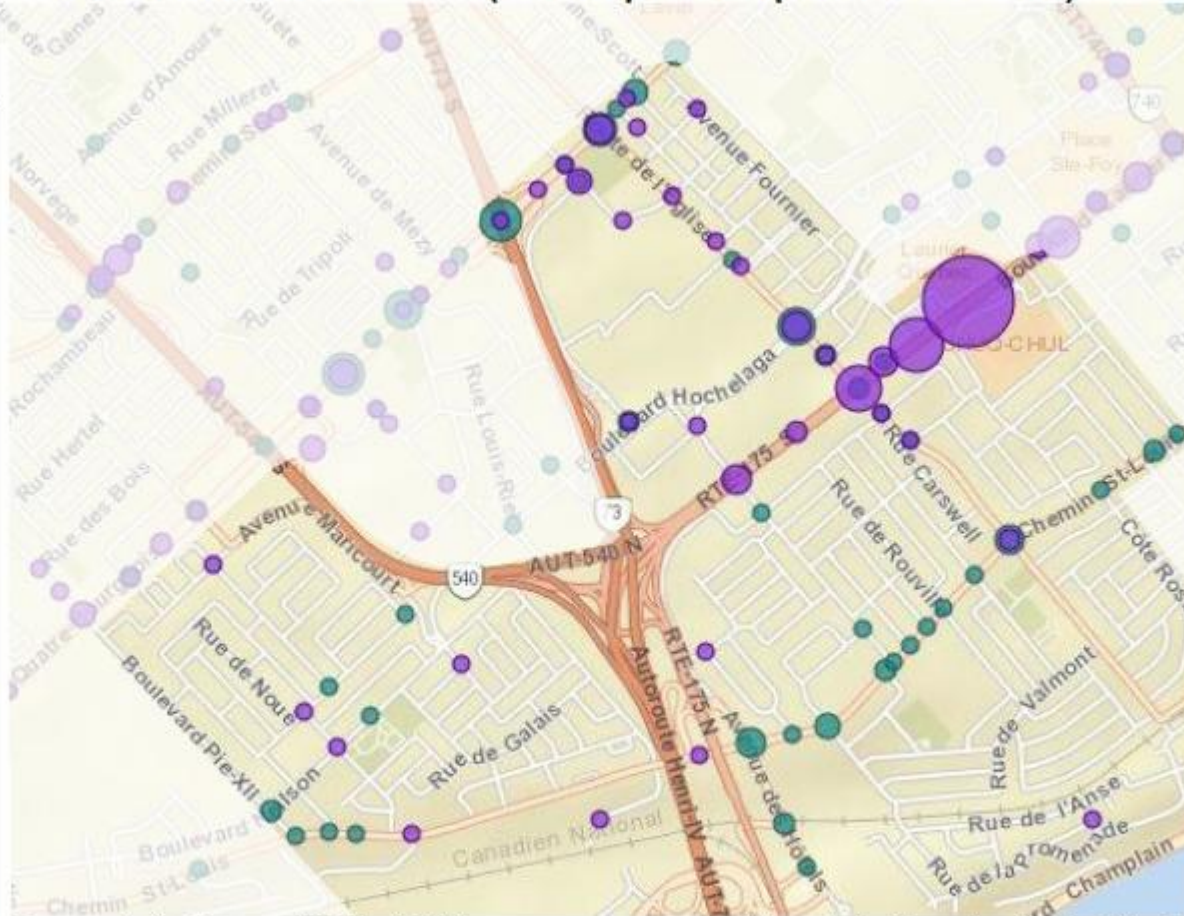
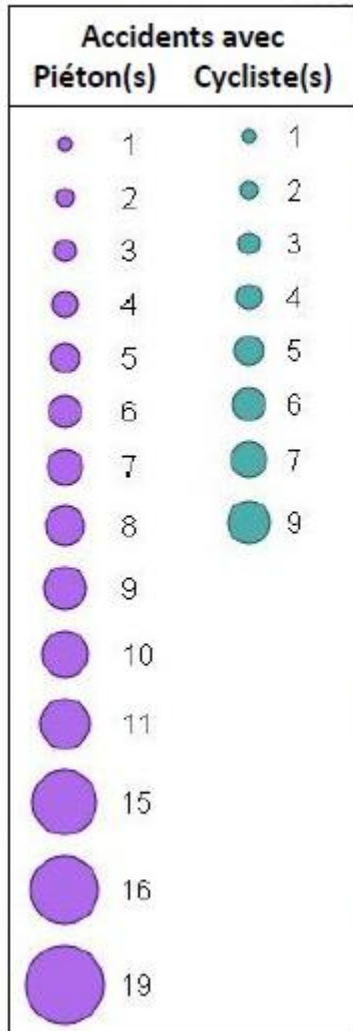
Plusieurs documents de la Ville de Québec parlent de la mobilité durable comme étant un élément important dont il faut tenir compte notamment par les transports collectifs, mais également par les transports actifs. Non seulement serait-il possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre provoqués par les véhicules, mais également de promouvoir un mode de vie sain et actif.

Le conseil de quartier de St-Louis encourage et supporte les travaux qui permettront à la Ville de Québec de promouvoir et de favoriser les transports actifs et sécuritaires sur son territoire. En ce sens, l'axe nord-sud de la Route de l'Église nous apparaît comme un incontournable pour lequel des efforts devront être consentis rapidement dans les prochaines années.

Il est donc à souhaiter que le présent document puisse alimenter la réflexion sur le développement du réseau cyclable de la Ville de Québec.

## Annexe 1

**Carte des accidents impliquant des piétons et cyclistes de 2005 à 2013 dans la Ville de Québec (extrait pour le quartier St-Louis)**



Source : Accès Transport Viable (2014)

Traitement : L. Alexandre (CQ de St-Louis)

Hyperlien :

<http://bit.ly/1xfFJZK>

